SCOREX

SOCIETE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE
Inscrite au tableau de l'Ordre de Paris – Ile de France

Jean-Michel BROSSARD
Vincent FAYON

Commissaires aux Comptes
Experts Comptables

COMITE DES ARMATEURS FLUVIAUX

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

COMITE DES ARMATEURS FLUVIAUX

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Siège social : 8, rue Saint Florentin

75001 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

. le contrôle des comptes annuels de l'association "Comité des Armateurs Fluviaux" tels qu'ils sont joints au présent rapport, faisant ressortir un total de bilan de 467 804 €, un total de produits de 716 218 € et un résultat positif de 5 386 €.

. La justification de nos appréciations,

. les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de votre association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 6 avril 2016.

SCOREX
Société de Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

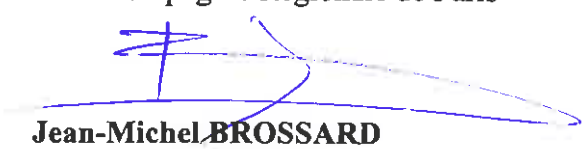

Jean-Michel BROSSARD
Commissaire aux Comptes

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015

Présenté en Euros

Edité le 18/03/2016

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	11 731	10 159	1 572	0.34	3 387	0.75
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations	1 067	1 067				
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	3 049		3 049	0,65	3 049	0,68
TOTAL (I)	***15 847***	***11 226***	***4 621***	0,99	***6 436***	1,43
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés	62 346		62 346	13.33	49 558	11.00
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	5 394		5 394	1,15		
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	393 051		393 051	84,02	392 217	87,05
Charges constatées d'avance	2 393		2 393	0,51	2 356	0,52
TOTAL (II)	**463 183**		**463 183**	99,01	**444 131**	98,57
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	***479 031***	***11 226***	***467 804***	100,00	***450 567***	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015 — Présenté en Euros — Edité le 18/03/2016

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves	334 092	71,42	317 169	70,39
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	5 386	1,15	16 923	3,76
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	***339 479***	72,57	***334 092***	74,15
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL(III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées			36	0,01
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	15 544	3,32	18 281	4,06
Autres	112 781	24,11	98 158	21,79
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***128 325***	27,43	***116 475***	25,85
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	**467 804**	100,00	***450 567***	100,00

ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015 — Présenté en Euros — Edité le 18/03/2016

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services	702 492		702 492	100,00	706 703	100,00	-4 211	-0,59
Montants nets produits d'expl.	***702 492***		***702 492***	100,00	***706 703***	100,00	***-4 211***	-0,59
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			12 231	1,74	6 483	0,92	5 748	88,66
Cotisations								
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs								
Autres produits					1	0,00	-1	-100,00
Reprise sur provisions, dépréciations								
Transfert de charges								
Sous-total des autres produits d'exploitation			***12 231***	1,74	***6 485***	0,92	***5 746***	88,60
Total des produits d'exploitation (I)			***714 723***	101,74	***713 187***	100,92	***1 536***	0,22
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Exédent transféré (II)								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			1 494	0,21	1 753	0,25	-259	-14,76
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)			***1 494***	0,21	***1 753***	0,25	***-259***	-14,76
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion			1	0,00	3	0,00	-2	-66,66
Sur opérations en capital								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Total des produits exceptionnels (IV)			***1***	0,00	***3***	0,00	***-2***	-66,66
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			***716 218***	101,95	***714 944***	101,17	***1 274***	0,18
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT								
TOTAL GENERAL			***716 218***	101,95	***714 944***	101,17	***1 274***	0,18
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises								
Variations stocks de marchandises								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements								
Autres achats non stockés			12 328	1,75	17 835	2,52	-5 507	-30,87
Services extérieurs			64 596	9,20	75 486	10,68	-10 890	-14,42
Autres services extérieurs			148 674	21,16	127 296	18,01	21 378	16,79
Impôts, taxes et versements assimilés			15 217	2,17	15 226	2,15	-9	-0,05
Salaires et traitements			286 148	40,73	280 822	39,74	5 326	1,90
Charges sociales			180 233	25,66	173 922	24,61	6 311	3,63
Autres charges de personnel								
Subventions accordées par l'association								

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2015 au 31/12/2015 — Présenté en Euros — Edité le 18/03/2016

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2015 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2014 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements	1 815	0,26	2 540	0,36	-725	-28,53
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations						
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations						
.Pour risques et charges : dotation aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges						
Total des charges d'exploitation (I)	***709 011***	100,93	***693 125***	98,08	***15 886***	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilères placements						
Total des charges financières (III)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	1 820	0,26	4 895	0,69	-3 075	-62,81
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Total des charges exceptionnelles (IV)	***1 820***	0,26	***4 895***	0,69	***-3 075***	-62,81
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	***710 831***	101,19	***698 021***	98,77	***12 810***	1,84
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	***5 386***	0,77	***16 923***	2,39	***-11 537***	-68,16
TOTAL GENERAL	***716 218***	101,95	***714 944***	101,17	***1 274***	0,18

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS :						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL						
CHARGES :						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Prestations						
Personnel bénévole						
TOTAL						

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2015 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2014 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 467 804,21 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 5 386,46 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 18/03/2016 par les dirigeants.

2 - Principes, règles et méthodes comptables

2.1 - Méthode générale

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général de 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de Commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

L'Association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que les adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

2.2 - Principales méthodes d'évaluation et de présentation

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.2.1 - Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.
Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)

2.2.2 - Amortissements et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.
Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.
Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	*de 01 à 03 ans*
Brevets	*07 ans*
Agencements, aménagements des terrains	*de 06 à 20 ans*
Constructions	*de 10 à 40 ans*
Agencement des constructions	*12 ans*
Matériel et outillage industriels	*05 ans*
Agencements, aménagements, installations	*de 06 à 10 ans*
Matériel de transport	*04 ans*
Matériel de bureau et informatique	*de 03 à 10 ans*
Mobilier	*de 05 à 10 ans*

2.2.3 - Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

2.2.4 - Indemnités de fin de carrière :

L'Association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

2 - Principes, règles et méthodes comptables (suite)

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Immobilisations :

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	*11 731*			*11 731*
Immobilisations financières	*4 116*			*4 116*
TOTAL	*15 847*			*15 847*

3.2 - Amortissements :

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement TOTAL I				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II				
Terrains				
Constructions sur sol propres sur sol d'autrui inst. géné., agencmt				
Install. tech., matériel, outill. industriels				
Autres immobilisations corporelles Install. générales, agencements divers Matériel de transport Matériel de bureau et informatique Emballage récupérables et divers	*8 344*	*1 815*		*10 159*
TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I+II+III)				

3.3 - Etat des créances et charges constatées d'avance

CREANCES	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances			
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers			
Autres créances			
Charges constatées d'avance	*2 393*	*2 393*	
TOTAL	*2 393*	*2 393*	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.4 - Etat des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	*43 575*
Subventions / financements	*-5 322*
Autres produits à recevoir	
TOTAL	*38 253*

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Fonds associatifs

Postes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Fonds associatifs sans droit de reprise:				
Valeur du patrimoine intégré				
Fonds statutaires				
Apport sans droit de reprise				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme (1)				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves:				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves (2)	*317 169*	*16 923*		*334 092*
SOUS TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I)	*317 169*	*16 923*		*334 092*
Fonds associatifs avec droit de reprise:				
Apport avec droit de reprise				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés assortis d'une obligation ou d'une condition				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Résultat sous contrôle de tiers financeurs				
Subventions d'investissements affectées à des biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
SOUS TOTAL AUTRES FONDS ASSOCIATIFS (II)				
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS (I+II)	*317 169*	*16 923*		*334 092*

(1) Préciser que la ou les subventions sont maintenues au passif car il s'agit d'un bien renouvelable par l'association
(2) Dont réserve pour projet associatif

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.2 - Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées - à l'exerice - aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		*5 386*
SOLDE		*5 386*

4.3 - Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	*15 544*	*15 544*		
Dettes fiscales & sociales	*112 781*	*112 781*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	*128 325*	*128 325*		

4.4 - Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*15 544*
Dettes fiscales & sociales	*23 231*
Autres dettes	
TOTAL	*38 775*

5 - Notes sur le compte de résultat

6 - Autres informations

6.1 - Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

L'Association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

6.2 - Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	2	
Non Cadres	2	
TOTAL	4	0

6.3 - Honoraires du commissaire au comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 6 950 euros.